

Aide à domicile, c'est quoi ?

Vous trouverez ici les réponses à vos principales questions relatives au métier d'aide à domicile.

POURQUOI FAIRE CE MÉTIER ?

Parce que c'est :

- › un métier qui a du sens, tourné vers l'humain.
- › un métier de savoirs et de compétences.
- › un métier en constante évolution dont l'objectif est d'assurer le bien-être au quotidien des plus vulnérables.

QUELLES SERONT MES MISSIONS ?

Votre rôle sera d'assurer le maintien à domicile des bénéficiaires âgés et/ou handicapés dans de bonnes conditions, au travers :

- › du lien social.
- › de l'aide humaine (préparation des repas, lever, coucher, courses, aide à la toilette).
- › de l'entretien du cadre de vie.

Par votre proximité et votre présence régulière, vous aurez également pour mission de signaler toute évolution de l'état (physique ou psychologique) de la personne accompagnée.

EST-CE QUE JE PEUX ÉVOLUER ?

L'accès à la formation ouvre de nombreuses perspectives d'évolution, elles peuvent concerner :

- › les missions qui vous seront confiées.
- › la possibilité de devenir tuteur pour les nouveaux arrivants.
- › la possibilité de devenir référent pour certains types d'accompagnements.
- › la possibilité de devenir formateur pour vos collègues.

QUELLE SERA MA RÉMUNÉRATION ?

Vous bénéficierez dès votre embauche d'une rémunération attractive et évolutive.

QUELS AVANTAGES VAIS-JE OBTENIR ?

Outre la rémunération attractive, des dispositifs complémentaires sont en place dans certains services d'aide à domicile afin d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés (travail en équipe, groupes de parole, interventions de psychologues, véhicules de service...).

<https://aideadomicile.dordogne.fr/aide-a-domicile-cest-quoi?>

De plus, la préservation de la santé au travail des salariés est favorisée par la mise à disposition d'aides techniques qui faciliteront vos interventions.

AI-JE BESOIN OBLIGATOIREMENT D'UNE FORMATION DIPLOMANTE INITIALE ?

NON : avec un parcours d'intégration adapté au sein des services d'aide à domicile, vous serez accompagné dans l'apprentissage de vos missions par un tuteur au domicile ou par un formateur sur des plateaux dédiés à l'utilisation des aides techniques.